

DOSSIER DE PRÉSEN- TATION



MINI MAOUSSE

6 CONCOURS
DE MICRO-ARCHITECTURE

LA NOUVELLE MAISON DES JOURS MEILLEURS*

CONCEVOIR UNE UNITÉ
D'HABITATION TEMPORAIRE,
ÉCO-PENSÉE ET ÉCONOME

MINI MAOUSSE

Si vous avez raté le début !

La Cité de l'architecture & du patrimoine et les Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau, avec le soutien de la Direction de l'architecture et du patrimoine et de la Délégation aux arts plastiques du Ministère de la Culture et de la Communication, ont lancé au printemps 2003 le premier concours biennal de microarchitecture ouvert aux étudiants des écoles d'architecture, de design, d'art, d'ingénierie et de paysage. L'ESB (École supérieure du Bois) puis le VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement) deviennent des partenaires actifs à l'occasion de la 4e édition. L'objectif est de prouver par l'exemple que la petite échelle peut se décliner en architecture à travers de multiples projets et objets rivalisant d'inventivité et de poésie.

Mini Maousse 5 en chiffres

- 150 écoles sollicitées
- 500 équipes inscrites
- 1 980 candidats d'écoles d'architecture, d'ingénieurs, de design et d'art
- 5 prototypes

À la différence de la plupart des concours d'architecture, le prix ne consiste pas en une dotation financière ou un voyage d'étude; il s'agit plutôt pour les étudiants lauréats d'avoir l'opportunité de réaliser leurs projets à l'échelle 1, dans le cadre d'un chantier-école.

À chaque session, un thème est proposé - des « Minimaisons roulantes », au « Pop-up box pour rituel d'été », à « Archi petit ! » sans oublier « Ma cantine en ville » - qui fédère en moyenne plus de 1 000 étudiants inscrits et 300 projets reçus autour d'un jury de renommée, constitué de designers, artistes, architectes et critiques.

Mini Maousse est un concours qui s'adresse aux étudiants des écoles de création françaises en architecture, design, art, paysage et ingénieurs. Ce concours s'adresse à tous les étudiants de niveau L3 et au-delà, ou diplômés depuis un an maximum.

Le sujet de la 6^e session du concours Mini Maousse 2015- 2016 sera consacré à l'aménagement de lieux de vie temporaires, intitulé « la nouvelle maison des jours meilleurs » en référence à Jean Prouvé et sa maison pour l'Abbé Pierre.

La Cité de l'architecture & du patrimoine, le V.I.A et l'E.S.B, coproduisent le concours et seront rejoint dans cette édition par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Métropole de Nantes. Nous compterons également sur l'association d'autres partenaires: la Maison des Sciences Humaines, l'Université Paris 5, Plaine Commune Habitat (Saint-Denis), la Fondation Abbé Pierre, Lajnef Bois et la revue Archibat.

Cette 6e session sera ouverte aux écoles d'architecture, de design et d'ingénieur francophones Belges, Suisses, et Tunisiennes.

Site Internet : <http://minimaousse6.com>

MINI MAOUSSE 6

2015-2016

« Jean Prouvé a été un homme moderne et un professionnel totalement engagé dans la transformation des choses. Pas à la manière d'un militant doctrinaire mais comme un novateur convaincu que l'alliance de l'art, de la technique et de l'industrie devrait permettre de nouveaux modes de vie et l'accomplissement d'idéaux sociaux et culturels porteurs de progrès.

On s'accorde à saluer sa liberté créatrice dans l'art d'imaginer et de faire, optant pour la simplicité et le caractère fonctionnel de l'espace architectural, déplaçant les limites à différentes échelles : formes, matériaux, structures, sociétés. »

« Cet habitat qu'il propose en 1956 pour venir aux sans-abri et pallier l'urgence suite à l'appel de l'hiver 1954 de l'abbé Pierre met en lumière l'aboutissement d'un travail de recherche soutenu par des principes constructifs. Il réalise un habitat léger, économique, confortable, industrialisable utilisant des matériaux de pointe et pouvant être monté en une journée.

Dans le contexte actuel de préoccupations écologiques visant à économiser le partage et l'habilité, il apparaît comme un pionnier qui, œuvrant entre milieu local et translocal, entre héritage et innovation, entre pérennité et mobilité, présente une grande contemporanéité. »

Chris Younès
« Jean Prouvé, l'homme engagé »
in *Jean Prouvé designer*.
P.107-109.



MINI MAOUSSE

3,5 millions de personnes mal logées en France

Selon le rapport* 2015 de la Fondation Abbé Pierre :

- On estime que 3 524 617 personnes sont en situation de mal-logement en France.
- Parmi elles, 694 985 sont privées de domicile personnel (sans-domicile, camping, hôtel) et 51 632 « gens du voyage » n'ont pas accès à des aires d'accueil.
- Enfin, 2 778 000 personnes vivent dans des conditions de logement très difficiles.
- La crise a par ailleurs engendré une forte hausse de la pauvreté. Entre 2008 et 2011 le nombre de personnes pauvres a augmenté de 890 000 personnes et la pauvreté touche désormais 14,3% de la population française.
- Cette forte augmentation de la pauvreté s'est accompagnée d'une hausse des inégalités et a entraîné la nécessité d'une réponse concrète à ces besoins sociaux.

* Rapport 2015 de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal logement en France

Les inégalités face aux vacances

Selon un rapport* de l'Observatoire des inégalités :

- Chaque année, 4 Français sur 10 ne partent pas en vacances.
- Le niveau des revenus détermine en grande partie le fait de partir en vacances ou non : seuls 35 % des foyers aux revenus inférieurs à 1 200 euros mensuels sont partis en 2013, contre 79 % de ceux qui disposent de plus de 3 000 euros.
- En 2010, la moitié des personnes ne sont pas parties en vacances car elles n'en avaient pas les moyens financiers. Il faut dire qu'une semaine de location équivaut souvent au minimum à un demi-Smic.
- 71 % des cadres supérieurs partent en congés contre 41 % des ouvriers. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de partir en vacances.

* L'Observatoire des inégalités ; Les inégalités face aux vacances, 15 juillet 2014



Source : Crédoc - Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations » - Données 2013

LA NOUVELLE MAISON DES JOURS MEILLEURS

Concevoir une unité d'habitation temporaire, éco-pensée et économe

Le sujet de la 6^e session du concours Mini Maousse 2015-2016 sera consacré à la conception d'une unité d'habitation temporaire et de lieux de vie temporaires.

Il s'agira de concevoir une unité modulable, adaptable, empilable, démontable et transportable pour répondre à différentes situations depuis l'accueil d'individus isolés, de ménages avec ou sans enfants en très grande précarité vivant sur des terrains, à l'exemple des bidonvilles ; en passant par l'habitat collectif et temporaire, de type camp de vacances saisonnier ; jusqu'à l'habitat en zone dense pour étudiants, travailleurs précaires et familles en attente d'un accès au logement.

Le concours propose aux candidats de travailler sur un principe constructif adaptable à trois situations réelles, sur des sites identifiés, décrits aux paragraphes suivants. Ces sites feront l'objet d'un projet d'aménagement. Le nombre de ménages à héberger, les activités collectives à prévoir et la configuration des terrains seront précisés ci-après.

Si cette sixième édition du concours se propose d'apporter des solutions rationnelles et économiques à un état d'urgence sociale, elle entend néanmoins susciter des réponses nouvelles à la question : quels sont les besoins fondamentaux à satisfaire pour qu'un logement, fut-il temporaire, soit considéré comme décent et digne ?

Le contenu du projet d'aménagement (nombre de ménages à héberger, activités collectives à prévoir, etc.) et la configuration du terrain seront des éléments du cahier des charges du concours.

Afin de répondre aux limites financières et pratiques à disposition des acteurs locaux, le projet doit proposer des solutions économiques et industrialisables. Les modules nécessaires qui vont constituer ces logements, doivent pouvoir être déplacés afin d'être réinstallés sur d'autres terrains ou pouvoir être reconfigurés pour répondre aux différentes typologies familiales. Pour cela, la conception de ce dispositif reposera sur l'utilisation majoritaire du bois et de ses dérivés. Aussi, nous entendons sensibiliser la filière bois française, en quête de nouvelles dynamiques industrielles, pour qu'elle nous aide à identifier les matériaux et les procédés de mise en œuvre les mieux adaptés pour ce type de constructions légères.

Les étudiants lauréats auront l'opportunité de réaliser leurs projets à l'échelle 1, dans le cadre d'un chantier-école au cours de l'été 2016.

Président du jury / France: Ruedi Baur, designer

Président du jury / Tunisie: Memia Tak Tak, architecte et designer

Un même principe constructif adapté à trois situations réelles sur des sites identifiés :

SITUATION 1

Pour des familles des bidonvilles, Nantes Métropole et la Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (S.A.M.O.A) proposent un site d'application, situé sur l'Île de Nantes, rue des marchandises. Ce terrain devra permettre l'accueil de familles dans des unités privatives isolées.

SITUATION 2

Il est proposé de répondre à la verticalité dans une zone dense ou sur un délaissé urbain. Un autre site est proposé par Nantes Métropole et la Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique dans la ville de Nantes.

SITUATION 3

Afin de répondre à des situations de vacances pour les foyers modestes, la ville de Saint-Denis offre un site d'application sur un terrain destiné aux colonies de vacances dans la commune de Saint-Jean-de-Mont en Vendée.

Fiona Meadows (IFA) et Michel Bouisson (VIA)
co-commissaires du concours [Mini Maousse 6](#)

NANTES

Rue des marchandises

La ville de Nantes a mis en place depuis 2005 des terrains d'insertion vers le logement, favorisant la sortie de bidonville de familles Rom présentes sur le territoire nantais. L'entrée dans ce dispositif s'effectue sous couvert du respect d'un certain nombre de critères, et notamment celui de l'insertion professionnelle et de la scolarisation des enfants. Le terrain d'insertion est un terrain de transition devant permettre l'accès à un logement de droit commun. Aujourd'hui, une dizaine de familles est présente sur le site. Une trentaine a intégré un logement dans le cadre de ce dispositif.

1

Adresse du site d'expérimentation

Parcelle DX 199,
rue des Marchandises sur l'Île de Nantes.



2

Descriptif du site

Le terrain, rue des marchandises, a pour vocation d'accueillir une dizaine de familles, dans le cadre d'un parcours d'insertion par le logement et l'emploi. La Ville de Nantes souhaite que ce site ne fasse pas l'objet d'une relégation, et puisse s'intégrer dans l'environnement urbain et social propre à l'Île de Nantes. Les familles restent en moyenne 18 mois sur le site, avant d'intégrer un logement ou partir pour un autre projet personnel.

Les compositions familiales sont diverses. Les enfants sont pour la majorité scolarisés dans les écoles alentour.

La parcelle de presque trois hectares, est propriété de la Samoa et sera divisée afin d'accueillir différents usages, y compris celui-ci sur environ 3 500 m². Elle est située au cœur de l'Île de Nantes, à proximité des commodités et du centre-ville de Nantes. Ce quartier, en cours de mutation urbaine profitera, à terme, d'une connexion directe au centre-ville de Nantes grâce au prolongement de la rue des Marchandises au nord vers la place de la République.

Dans le cadre de la rénovation urbaine de l'Île de Nantes, le quai dans la partie située à l'ouest du pont des Trois-Continents doit faire l'objet d'un réaménagement paysager, tandis que les usines et entrepôts qui le bordent doivent être remplacés par un nouvel écoquartier. À l'est de ce pont, l'artère doit laisser la place au nouveau centre hospitalier universitaire.

3

PROJETS À DÉVELOPPER

La ville souhaite que ce site puisse avoir une vocation préventive et pédagogique, en permettant une sortie de bidonville, une insertion rapide dans un logement de « droit commun ». L'objectif est d'accompagner les familles vers les logements individuels, par un travail social de proximité. Les différents facteurs indispensables à cette étape sont : l'obtention d'un emploi, l'autonomie financière, la scolarisation des enfants ou encore un suivi social établi.

L'objectif est également que ce site fasse l'objet d'une pleine intégration dans son environnement urbain, économique et social.

Le projet sera prévu pour accueillir 8 à 10 ménages, des familles de 4 à 5 personnes avec deux ou trois enfants. Il devra également proposer un espace collectif pour des réunions ou à usage de bureaux. Un espace de jeux pour les enfants, des containers à ordures, un espace laverie collectif, des boîtes aux lettres sont également à prévoir.

NANTES

Boulevard Victor Hugo

La ville de Nantes réfléchit à l'intégration d'habitats temporaires au cœur de l'île de Nantes pour permettre l'accès aux droits des publics en situation de pauvreté ou de grande précarité, en favorisant la mixité sociale, la proximité des services, et le maintien des modes de vie. Ces habitations temporaires auront pour ambition d'accueillir un public aux profils variés :

- personnes subissant une perte soudaine de revenus (perte d'emploi, arrêt des indemnités pole-emploi...),
- personnes subissant l'isolement soudain. (divorce, séparation...),
- personnes isolées étant en situation d'entre-deux logements et/ou autres situations (fin de bail, mutation professionnelle...),
- personnes nouvellement arrivées à Nantes ne trouvant pas de lieux d'accueils temporaires (demandeur d'asile...).

1

ADRESSE DU SITE D'EXPÉRIMENTATION

Le site pressenti à ce projet, se situe Boulevard Victor Hugo, à Nantes. Ce terrain peut être catégorisé comme « dent creuse » de par sa superficie de 170 m² et sa forme en lanière, typique d'un héritage faubourien. Il présente en effet une faible largeur, donnant sur rue et d'environ 7 m, pour une profondeur de presque trois fois sa largeur. Afin de maintenir le cœur d'îlot, la profondeur constructible ne sera que de 18 m).



2

DESCRIPTIF DU SITE

Le Boulevard Victor Hugo, est une artère rectiligne, qui relie la place de la République à la place Victor-Mangin, deux des places les plus importantes de l'île. Avec 1 km de longueur c'est l'une des voies publiques les plus longues de la ville.

Le terrain est situé dans un quartier dynamique, à proximité de toutes commodités.

L'objectif est également que ce site fasse l'objet d'une pleine intégration dans son environnement urbain, économique et social.

3

PROJETS À DÉVELOPPER

Le projet consiste en la conception d'un habitat pouvant accueillir des personnes isolées et/ou des familles monoparentales.

L'objectif est de favoriser la création d'un lieu dit « sas de transition » offrant à ces personnes des conditions de vie dignes et décentes le temps de leur séjour.

La ville souhaite que ce site puisse avoir une vocation préventive et pédagogique, en permettant une insertion rapide dans un logement pour les familles ; via des dispositifs d'insertion tel que le DALO (contingentement préfectoral). L'entrée dans ce dispositif s'effectuerait sous couvert du respect d'un certain nombre de critères : recherche d'un emploi, demande de logement HLM et numéro d'identification... Ce dispositif pourrait être géré par le CCAS de la ville de Nantes. Pour offrir à ces personnes un tremplin et un soutien régulier, un accompagnement social et administratif serait assuré par une association de secteur habilitée.

Le projet devra prévoir 5 unités d'habitation en tout ainsi qu'un espace collectif. 3 d'entre elles permettront d'accueillir des familles de 4 à 5 personnes (2 à 3 enfants) et les deux autres seront conçues pour des personnes isolées en grande précarité ou en rupture de parcours de vie.

SAINT-JEAN-DE-MONTS

Centre de Vacances

La ville de Saint-Denis est propriétaire d'un centre de vacances à Saint-Jean-de-Monts (85). Après avoir été longtemps utilisé comme annexe du centre de vacances de Saint-Hilaire de Riez où se sont développés des séjours à dominante sportive, le centre de Saint-Jean de Monts accueille aujourd'hui des groupes uniquement durant l'été (4 séjours d'une trentaine de jeunes en 2014).

1

ADRESSE DU SITE D'EXPÉRIMENTATION

Centre de vacances de la Ville de Saint-Denis
Route du Chenal
85160 Saint-Jean-de-Monts
Téléphone : 02.51.58.66.09

(Le site de Saint-Denis se trouve près du camping « les Genets »)



2

DESCRIPTIF DU SITE

Le centre de Saint-Jean-de-Monts accueille tous les étés des groupes de jeunes dionysiens en camping fixe. Cela concerne jusqu'à présent deux séjours organisés par la direction de l'Enfance pour 30 jeunes âgés de 11 à 13 ans ainsi que des groupes « jeunesse ».

Propriété communale de 5 hectares bordée par la forêt domaniale de Saint-Jean-de-Monts et entourée d'une clôture, distant de 2 kilomètres de l'océan, le centre est composé d'un bâtiment pour la restauration (cuisine et salle à manger), le bureau et l'infirmerie, un autre pour les sanitaires et la buanderie, les activités pouvant se tenir au foyer et dans la salle polyvalente. L'hébergement se fait actuellement sous marabouts de 4 places. Un chalet installé en 2010, sert également à l'hébergement. Par ailleurs, des installations (2 courts de tennis, 1 plateau d'évolution, 2 terrains de basket, 1 terrain de football et un terrain de hand-ball), qui mériteraient un réel rafraîchissement, ont permis par le passé d'accueillir des groupes sportifs. La capacité d'accueil officielle est de 70 personnes encadrement compris.

Aujourd'hui, la ville souhaite développer les activités sur place en les diversifiant. Cela suppose d'améliorer singulièrement le confort de l'hébergement. L'élargissement des périodes de fonctionnement, au-delà des seuls mois d'été doit permettre d'accueillir de nouveaux publics. Ces différentes dimensions, diversification et élargissement, peuvent trouver un début de solution avec l'installation de nouveaux équipements pouvant accueillir des familles en gîte par exemple.

3

PROJETS À DÉVELOPPER

Plusieurs projets ont été imaginés par le passé sans que cela n'aboutisse réellement pour diverses raisons (pas uniquement budgétaires).

Du renouvellement des tentes en passant par l'installation d'une yourte destinée aux activités calmes ou en cas d'intempérie, jusqu'à l'acquisition de mobile homes destinés à accueillir des familles ou des groupes extérieurs, d'une aire naturelle de camping en passant par les containers recyclés, les idées n'ont en effet pas manqué. Elles ne sont d'ailleurs pas complètement abandonnées pour certaines d'entre elles.

Aujourd'hui la ville souhaite s'engager sur un projet progressif d'installation de 8 à 10 unités d'hébergement pour l'accueil des familles de « condition modeste » en gîtes. Les unités doivent ainsi être financièrement accessibles et surtout autonomes en termes de cuisine, sanitaires et chauffage. Il convient également que les unités soient d'entretien aisé pour limiter des coûts de gestion. Enfin, s'adressant à des familles, la taille idéale doit s'approcher de 45 m².

Parallèlement à ces unités de base pour les familles, le projet doit à terme permettre l'installation d'un élément collectif de taille similaire, couvert mais ouvert sur l'extérieur. Cet élément devrait être destiné à des temps de vie commune comme des soirées collectives pour des activités ludiques ou des barbecues...

Le site de Saint-Jean-de-Monts se prête assez bien à l'installation de plusieurs petites unités autonomes dispersées sur l'ensemble du terrain. Ce projet permettra à terme d'héberger une cinquantaine de personnes en même temps dans des conditions de confort correctes et sur une période de fonctionnement élargie.

MINI MAOUSSE 6

Une action en deux étapes

PHASE 1

2015

13 MARS 2015

Lancement 1 du concours Mini Maousse 6 (affiche, presse...) et appel à contributions (collecte d'informations sur des réalisations récentes, témoignant de solutions originales apportées dans le domaine de l'habitat temporaire).

Ouverture du site internet du concours.

Appel à contributions.

JUIN 2015

Réception des contributions.

OCTOBRE 2015

Lancement 2 du concours Mini Maousse 6 (affiche, presse...)

Colloque en 2 parties :

- Nantes – École d'Architecture : [le 13 octobre 2015](#)
- Paris – Cité de l'architecture : [le 15 octobre 2015](#)

Petit livret de 16 pages en PDF sur internet suite aux contributions.

PHASE 2

2016

14 JANVIER 2016

Réception des propositions des étudiants (France, Suisse et Belgique).

Janvier : comité de sélection France / 50 projets présélectionnés maximum.

FÉVRIER 2016

Jury Tunisie.

MARS À AVRIL 2016

Suivi des 50 équipes présélectionnées maximum/ phase 2 du concours.

AVRIL 2016

Grand Jury, sélection des projets lauréats (de 5 à 12 projets).

MAI À JUIN 2016

Phase d'étude des 5 à 12 projets lauréats avec l'E.S.B.

JUILLET 2016

Workshop.

FIN OCTOBRE 2016

Exposition et Catalogue (Cité de l'architecture & du patrimoine).

CONTACTS

Cité de l'architecture & du patrimoine

Palais de Chaillot

1 Place du Trocadéro et du 11 Novembre

75116 Paris

Tél : + 33(0) 1 58 51 52 00

Secrétariat Mini Maousse

Anne Lagune

Coordinatrice,
département création architecturale
alagune@citechailot.fr

Tél : +33(0)1 58 51 59 41

VIA contact

Michel Bouisson

Responsable des aides à la création
et des relations écoles

Tél. : + 33(0)1 44 68 18 00

DIHAL contact

Dominique Devin - Mauzard

Directrice du pôle développements
de projets territoriaux

Tél. : + 33(0)1 40 81 34 01

Contact Presse

Fabien Tison Le Roux

01 58 51 52 85

ftisonleroux@citechailot.fr

Caroline Loizel

01 58 51 52 82

cloizel@citechailot.fr



MINIMAOUSSE6.COM



VIA
Valorisation
de l'Innovation
dans l'Ameublement

